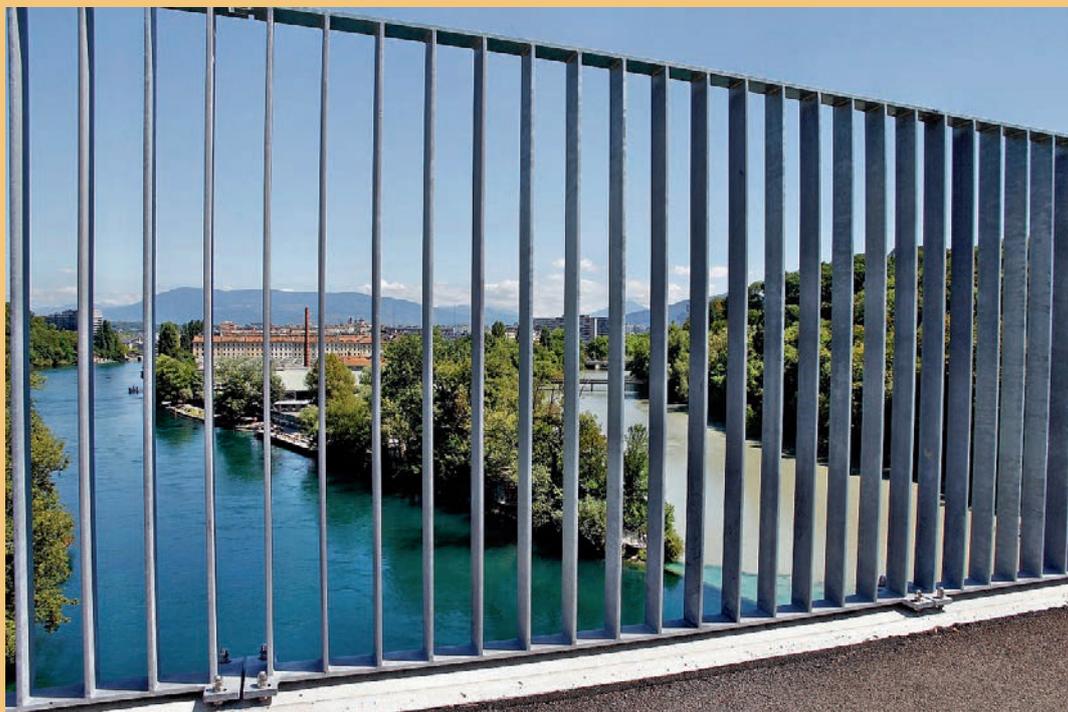


Entre Saint-Jean et le bois de la Bâtie un pont, un panorama, une barrière...



- Pour quelles raisons a-t-on installé une telle protection ?
 - Sécurité et paysage : forcément inconciliables ?
 - N'y a-t-il pas aussi un droit à la vue ?
 - Et maintenant, que peut-on faire ?

Débat public avec la participation de M. Rémy Pagani, Conseiller administratif, de permanentes de l'Association Stop Suicide, et de représentants de l'Office du patrimoine et des sites du Canton de Genève

le lundi 8 octobre 2018

à 20 heures à l'Espace de quartier Le 99
(99 rue de Lyon)

FORUM

D E M O C R A T I E
P A R T I C I P A T I V E

www.forum1203.ch - info@forum1203.ch